COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 8 octobre 2019 Date de l'affichage : 8 octobre 2019 Nombre de délégués inscrits : 66

Nombre de délégués présents : 45 (+ 6 pouvoirs)

Nombre de délégués votants : 51

<u>OBJET</u>: ASSAINISSEMENT – RAPPORTS ANNUELS DES DELEGATAIRES ET RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE 2018

Numéro de la Délibération: 141019-DC-II.1.3

L'an deux mille dix-neuf, le quatorze octobre, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Robert JOYOT, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Joseph KARST, André MELIQUE, Thierry REMOND, Jean VERTADIER, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Josiane VANBERSEL, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents:

MM. Patrice GOUIN, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE (démissionnaire), Charles-Antoine NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, de Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Pascal BOIS, Philippe ELOY, Daniel VEREECKE.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Laurent SERRUYS a donné pouvoir à M. Christian VAN PARYS.

Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.

M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.

M. Alain DUCLERCQ a donné pouvoir à Mme Nelly KERZAK.

Mme Céline LECOCQ a donné pouvoir à M. BIBERON.

M. Yvon CORVELLEC a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.

Secrétaire de séance : Mme Danielle DEBLIECK, déléguée de la commune de Hodenc-l'Evêque.

Numéro de la Délibération: 141019-DC-II.1.3

<u>OBJET</u>: ASSAINISSEMENT – RAPPORTS ANNUELS DES DELEGATAIRES ET RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE 2018

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu:

- L'article 52 de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession ;
- Les articles L. 1411-3, L.2224-5, D. 2224-1 à D. 2224-5 du code général des collectivités territoriales ;
- Les arrêtés préfectoraux en date du 19 juin 2017 et du 19 juin 2019 relatifs à la compétence assainissement de la Communauté de communes Thelloise ;
- L'avis favorable des commissions assainissement et finances en date du 11 octobre 2019 ;

Considérant:

• L'obligation légale de prendre acte des rapports annuels des délégataires et la présentation en vue de leur adoption des rapports sur les prix et la qualité du service public d'assainissement ;

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- > PREND ACTE de la présentation ci-annexée des rapports annuels 2018 des délégataires ;
- ➤ ADOPTE les rapports 2018 sur les prix et la qualité du service public d'assainissement ci-annexés ;
- ➤ **DIT** que ces rapports annuels et RPQS seront examinés par la commission consultative des services publics locaux lors de sa prochaine réunion ;
- ➤ MET à disposition du public au siège de la CCT et sur son site internet l'ensemble de ces documents.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Jean-François MANCEL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20191014-141019-DCII-1-3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2019 Affichage : 16/10/2019

Pour l'autorité compétente par délégation